



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

les Membres du Conseil Municipal sont convoqués, en session ordinaire,
pour la réunion qui aura lieu :

**Lundi 22 décembre 2025 à 18H30
salle du Conseil de la Mairie**

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal en date du 10 novembre 2025
- **Délibération 1** : Approbation du Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable et Rapport d'activité de l'année 2023 du Syndicat des Eaux Durance-Ventoux
- **Délibération 2** : Convention CCPAL pour la mutualisation de frais commun au réseau des médiathèques du Calavon
- **Délibération 3** : Constitution de partie civile de la commune dans le cadre de la procédure de comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité dirigée contre la SCI Immomurs représentée par Monsieur Zingraf avec demande de démolition des constructions irrégulières qu'elle a réalisées **OU** avec demande d'indemnisation financière sans demande de démolition
- **Délibération 4** : Agence Technique Départementale Vaucluse Ingénierie / Commune de Murs - Convention d'assistance concernant le projet de rénovation du camping municipal
- **Délibération 5** : Rénovation du camping municipal = Demande de subvention au titre de la DETR 2026
- **Délibération 6** : Adhésion au contrat groupe mis en place par le CDG 84 pour la couverture des risques statutaires
- Compte-rendu des décisions du Maire en application de la délégation de pouvoir du Conseil Municipal
- Points d'information divers

Fait à Murs, le 16 décembre 2025

Le Maire de MURS,

Xavier ARENA